

locale

Urbanisme

Cinq millions d'euros contre les risques d'inondation

Françoise Peytavi



Aménagement. Création de champs d'expansion sur le Lauquet et la Salz.

C'est dans les locaux du pôle rivière, avenue du Razès à Limoux, que le syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la haute vallée de l'Aude a voté son budget annuel. Dans le respect des règles sanitaires et de distanciation sociale, les élus en présence du président Pierre Bardies, ont voté à l'unanimité un budget de combat permettant de continuer la protection des populations dans le respect de l'environnement sur l'ensemble du vaste territoire que recouvre le syndicat des rivières. Avec l'appui des communautés de communes à travers la taxe Gemapi, celui des financeurs (État, Région, Département de l'Aude, Agence de l'eau) et le soutien du Smmar ce sont près de 5 millions d'euros qui seront consacrés à la réduction du risque inondation. Lorsque l'on sait qu'avant les épisodes climatiques de ces dernières années, le budget tournait autour de 400 000 euros, l'on mesure le chemin parcouru et l'importance prise localement pour les opérations en cours.

C'est un long panel de travaux prévus en 2021 qui ont été énumérés parmi lesquels la fin des travaux liés à la crue de 2018, les réparations suite aux dégâts 2020, l'entretien de 50 kilomètres de cours d'eau soit par les entreprises locales soit par l'équipe interne du syndicat. Parmi ces nombreuses actions on notera la finalisation de l'étude hydraulique sur la traversée

urbaine de Saint-Hilaire ou encore sur le bassin-versant du Lauquet et de la Salz. La création de champs d'expansion de crue type celui de Las Moulieras, devient une constante sur le Lauquet mais le sera demain sur tous les affluents du fleuve Aude. D'ailleurs si l'entretien de ce dernier reste du ressort de l'État, il est très fortement demandé que des négociations aboutissent pour que cet axe majeur soit traité à sa juste valeur. En fin de réunion les élus ont apprécié le nouvel équipement en régie et ses possibilités nouvelles.

Françoise Peytavi

Création de champs d'expansion sur le Lauquet et la Saltz.